

■ **Association Courtagolf**, à Lausanne, CH-550-0174199-7, faire découvrir la pratique du golf à des personnes handicapées physiquement et/ou aveugles (FOSC du 23.07.1998, p. 5119). Dans son assemblée générale du 26 août 2005, ladite association a prononcé sa dissolution et constaté la clôture de sa liquidation. Elle est radiée du registre du commerce.

Journal no 9594 du 05.09.2005  
(03012114 / CH-550.0.174.199-7)